

Pour diffusion immédiate

Élection partielle à la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord
LE VOTE PAR ANTICIPATION SE TIENT LE DIMANCHE 17 AVRIL

Montréal, le 14 avril 2016 – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, rappelle aux électeurs de l'arrondissement de Montréal-Nord qu'ils peuvent exercer leur droit de vote pour le poste de maire de l'arrondissement dès le dimanche 17 avril, jour du vote par anticipation, de midi à 20 h. Rappelons que cette élection partielle a été rendue nécessaire à la suite de la démission, en janvier dernier, du maire Gilles Deguire.

Le vote par anticipation s'adresse à l'ensemble des électeurs. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel, postée cette semaine, sur laquelle est indiquée l'adresse de leur bureau de vote.

Soulignons qu'à la suite du retrait de la candidature de M. Hasan Parvez Hang le 9 avril dernier, quatre candidats briguent les suffrages au poste de maire de l'arrondissement. Ces personnes sont :

Christine Black
Équipe Denis Coderre pour Montréal

Jacques Massicotte
Indépendant

Kerlande Mibel
Projet Montréal

Rached Teffaha
Indépendant

Pour plus de renseignements, on peut consulter le site internet d'Élection Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/election) ou composer le (514) 872-VOTE (8683).

-30-

Source : Élection Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements pour les médias : Pierre G. Laporte
(514) 872-9376